



Trou entre les dents, Os apparent suite a dévitalisation

Par **kabilel**, le **25/01/2013** à **17:55**

Bonsoir,

Pour expliquer brièvement je suis allé chez le dentiste pour me faire dévitaliser une dent, suite a cette intervention j'ai la gencive qui s'est infectée et un trou s'est creusé entre mes deux dents si bien que l'on peut voir l'os. Donc je recontacte mon dentiste ,qui, entre temps, était en congés de fin d'année. Il me prescrit un traitement sans grand résultat, il me parle également de chirurgie, pour finir il me laisse partir me disant que le trou ne se refermerait pas, et de continuer à prendre le traitement en espérant une amélioration donc je voudrais savoir quels sont mes droits en tant que patient . merci d'avance .